



# ROTARY CLUB DE BEYROUTH

*Doyen du District 2452*



## LE BULLETIN

Volume 89 N°36

Année Rotarienne 2019 – 2020

### Réunion en ligne du Lundi 15 Juin 2020

---

Président du R.I. : **Mark Daniel Maloney**

---

Gouverneur du District : **Shawkat Tadros**

---

Déléguée du Gouverneur : **Bana Kalash Kobrosly**

---

Assistant du Gouverneur : **Ghassan Hajjar**

---

Président du RC Beyrouth : **Roger Ashi**

---

Secrétaire du RC Beyrouth : **Antoine Amatoury**

---

Devise du Président du RI et du Club pour l'année 2019-2020

« **Le Rotary connecte le Monde** »

## LE PROTOCOLE

### Ont assisté à la réunion en ligne :

#### **13 Rotariens du Club de Beyrouth**

ABBOUD Nabil (IPP)

AMATOURY Antoine

ARIS Toufic (PP)

ASHI Roger (P)

CHERFAN Aïda (PN)

CODSI Reine (PP)

DAOU Aïda (PE)

DEBAHY Pierre (PP)

FATTE Maïssa

GCHARZOUZI Gabriel

KALDANY Savia (PP)

MEOUCHY Rita

SALLOUM Zalfa

\*\*\*\*\*

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION STATUTAIRE EN LIGNE

Roger Ashi a présidé cette réunion statutaire de camaraderie en ligne. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, le P Roger Ashi a donné la parole au PP Pierre Debahy pour faire une mise à jour sur les récentes activités du Rassemblement de Rotary Clubs Libanais :

« Chers amis, je souhaite faire deux annonces :

- \* Le compte bancaire du GG de l'eau dans les prisons a été transféré du compte de l'Association des Rotary Clubs Libanais (ARCL) à celui du *Rassemblement de Rotary Clubs Libanais* (Rassemblement).
- \* Deux nouveaux clubs ont adhéré récemment au Rassemblement ; ceci porte le nombre total des clubs adhérents à 20.

Dans le futur, d'autres clubs se joindront sans doute au Rassemblement ; en raison du confinement certains clubs ne se sont pas réunis du tout ; mais nous allons certainement leur rendre visite dans les semaines qui viennent.

À partir du mois de juillet 2020, chaque club membre du Rassemblement devra payer au Rassemblement une cotisation annuelle de 30.000 LL pour chacun de ses membres.

À partir de l'année 2021, le Rassemblement présentera un budget et un bilan de toutes ses activités et de tous ses projets.

Le PP Farid Gebran (RC Metn) a demandé que les comptes qui étaient gérés par l'ancienne entité soient transférés (après un audit) au Rassemblement des RCL qui sera responsable de sa gestion.

Question : Comment est élu le Président du RRCL ?

Réponse : Tout d'abord le Rassemblement était constitué de 9 clubs fondateurs et une période d'un an avait été prévue pour tenir la première Assemblée. Les clubs ont été divisés en trois catégories

selon leur ancienneté. En octobre 2019 le Rassemblement regroupait 18 clubs. Le processus des élections est le suivant :

- Chaque club choisit un représentant.
- Les représentants forment une Assemblée générale.
- L'Assemblée générale élit un Comité (Board) de 9 membres.
- Ce Comité élit le Président.

En réalité le Comité sera élu pour une période de trois ans.

A noter d'autre part un projet de GG avait été lancé pour fournir des respirateurs aux hôpitaux gouvernementaux pour la somme globale de 145.000 \$. (9 clubs y ont participé).

Pour les jours et les mois qui viennent il est important de planifier le mode opératoire pour payer les dus de notre club à l'étranger (cotisations annuelles ou autres). Vu l'impossibilité d'opérer des transferts, je propose d'annuler notre participation au EREY et à Polio+ cette année et de ne payer que la taxe par capita. C'est un cas de force majeure.

La PE Aida Daou a insisté pour qu'un achat de dollars soit opéré au plus tôt afin de pouvoir honorer nos dus et pour éviter d'éventuelles complications en cas de transferts ou autres.

Intervention du PP Toufic Aris : Nous tâcherons de percevoir la cotisation annuelle, que nous maintenons à 600 \$, en dollars et en livres libanaises. Sinon les engagements en LL seront respectés.

Intervention de notre camarade Rita Méouchy qui est le 'host' de nos réunions sur zoom :

Si nous avons l'intention d'inviter des conférenciers de grande envergure et par conséquent accueillir plus de 100 participants, nous devons passer à l'usage de l'application *Webinar*. Les conditions sont les suivantes :

- \* 40 \$/mois et la réunion pour 100 participants – Un seul 'host' ;
- \* 140 \$/mois pour 500 participants – un seul 'host' ;
- \* 280 \$/mois pour 500 participants – deux hosts ; c'est une mesure préventive car si le 'host' n'est pas disponible, personne d'autre ne peut faire démarrer la réunion.

La PE Aida Daou a remercié Rita Méouchy pour toutes ces informations qui seront discutées au cours de la prochaine réunion de comité du Club.

La réunion s'est achevée à 19h20.

\*\*\*\*\*